

Interview – CIAT



Tendances prospectives “Horizon 2035” sur les risques dans les collectivités territoriales. Synthèse de l’entretien avec Olivier Watel, Chargé de mission management des risques (Département du Pas-de-Calais), pilote du groupe Chantier ad hoc de la CIAT

- **Olivier Watel peux-tu te présenter, tes fonctions ton parcours ?**

Actuellement chargé de missions Management des Risques au Département du Pas-de-Calais, j’ai une formation initiale d’ingénieur en informatique diplômé de l’EPSI Arras.

Après 17 années à la Direction des Systèmes d’Information notamment en tant que Responsable de la Sécurité des Systèmes d’Information, j’ai eu l’opportunité de développer la mission Management des Risques au sein de la Direction du Conseil et de la Conduite du Changement en septembre 2017, aujourd’hui rattachée à la Direction Générale des Services.

Après une certification en gestion globale des risques obtenue à l’école Centrale Supélec de Paris en 2018, j’accompagne le comité de direction générale et les directions métiers dans l’identification et la maîtrise de leurs risques.

- **Peux-tu nous dire pourquoi avoir mené des travaux de prospective sur les risques de nos collectivités à l’horizon 2035 ?**

On a pris l’habitude depuis quelques années maintenant d’attendre impatiemment la publication du baromètre annuel des risques Arengi, dont la réputation n’est plus à faire.

Mais cette fois, Arengi et la CIAT ont souhaité s’inspirer de l’étude prospective Risk2030 dédiée aux entreprises pour produire une déclinaison dédiée, aux collectivités territoriales et ainsi proposer une base de travail et une aide à la réflexion des métiers du risque face aux mutations des collectivités et de leur environnement.

Et ceci avec une volonté de prendre du recul et de tenter de se projeter sur un horizon à 10/15 ans.

Tout en adoptant une vision combinant des risques mais également des opportunités, certains événements, certaines situations n’étant pas uniquement sources de risques mais également sources d’opportunités à saisir.

- **Quels sont alors les 3 risques majeurs identifiés ou redoutés pour le secteur public local dans les prochaines années ?**

Sans véritable surprise, mais largement partagée par l'ensemble des contributeurs, la forte représentation des pressions environnementales traduit la réalité de phénomènes planétaires et leurs conséquences et la trajectoire vers laquelle les collectivités pensent se diriger, et ce malgré tous les efforts et toutes les actions mises en œuvre par chaque échelon de collectivité.

Quant aux pandémies, même si leur démultiplication semble être acquise, les collectivités sont désormais armées pour assurer la continuité de leurs services, la crise sanitaire récente ayant été un véritable exercice grandeur nature.

Et puis bien entendu, compte-tenu de l'augmentation conséquente du nombre de cyberattaques depuis la crise sanitaire et un nombre grandissant de victimes parmi les collectivités, y compris certaines que l'on pensait préparées, la cybermalveillance est, et restera sans surprise, une préoccupation majeure qui demandera une préparation en perpétuelle évolution pour répondre à la sophistication permanente des techniques des pirates informatiques.

- **Y va-t-il eu une approche différente des risques selon la nature ou la taille de collectivité concernée ?**

Non, il n'y a pas eu d'approche différente.

On a débuté le travail en interne au Département du Pas-de-Calais, avec les collègues de ma direction, puis ensuite avec Yannis Wendling de la Seine saint Denis et les collègues du cabinet Arengi par une adaptation, un enrichissement des tendances prospectives issues de l'étude Risk2030 pour aboutir à un pré-référentiel des tendances.

On a bien entendu souhaité ensuite associer à la démarche le plus grand nombre de contributeurs, toutes strates de collectivités confondues, en faisant un peu de promotion au travers de différents supports et réseaux professionnels pour, dans un premier temps confirmer, infirmer, adapter la base de données des tendances et aboutir ainsi à un référentiel finalisé.

Concernant la seconde phase, l'évaluation, l'idée était bien d'associer là aussi le plus grand nombre de contributeurs pour évaluer ces tendances en termes d'impacts, de vraisemblance et de niveau de préparation.

Plus on avait de contributeurs d'horizons différents, et plus on se rapprochait d'une vision largement partagée et représentative des collectivités, ce qui ferait la force et la valeur de l'étude.